

Phases de soutien et niveaux maximums de contribution

PHASE	OBJECTIF	ACTIVITÉS (liste à titre indicatif)	CONTRIBUTION MAXIMALE			
			Secteur de la production ⁴	Secteur de l'extraction	Contrats de services professionnels	Projets privés d'infrastructure publique
1. Étude de viabilité commerciale (partage de 50 % du coût)	Pour déterminer la viabilité technique et commerciale d'un investissement direct.	- Analyse de marché - Faisabilité technique - Viabilité financière - Examen juridique	60 000 \$	N/A	N/A	500 000 \$
2. Adaptation et démonstration d'une technologie (le cas échéant, partage de 50 % du coût)	Pour indiquer les avantages et les coûts de mise en application d'une technologie (le cas échéant).	Démonstration et/ou adaptation d'une technologie éprouvée	60 000 \$	N/A	N/A	N/A
3. Développement durable (partage de 50 % du coût)	Pour examiner les activités qui amélioreront la durabilité économique, sociale (incluant l'égalité entre les sexes) ou environnementale d'un investissement.	Évaluation des répercussions environnementales (si nécessaire) et plan d'atténuation	70 000 \$	N/A	N/A	70 000 \$
		Étude des initiatives qui améliorent les résultats environnementaux et sociaux (incluant l'égalité entre les sexes).	70 000 \$	N/A	N/A	70 000 \$
		Élaboration d'un plan pour les ressources humaines et pour la formation	30 000 \$	N/A	N/A	30 000 \$
		Étude des chaînes d'approvisionnement locales	10 000 \$	N/A	N/A	10 000 \$
4. Mise en œuvre (partage de 75 % du coût)	Pour mettre en œuvre des activités qui améliorent la durabilité économique, sociale (incluant l'égalité entre les sexes) ou environnementale d'un investissement.	Initiatives environnementales et/ou sociales (incluant l'égalité entre les sexes)	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
		Formation	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
		Initiatives concernant les chaînes d'approvisionnement locales	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Rapport des résultats (après l'exécution de la dernière phase, 100 % du coût)⁵	Pour produire des rapports concernant les répercussions des activités appuyées par le PCI sur le commerce et le développement.	Rapport au PCI des retombées entraînées.	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Total (contribution maximale)			575 000 \$	275 000 \$	275 000 \$	955 000 \$

⁴ Les projets du secteur de la production admissibles sont les investissements dans tous les secteurs de l'économie destinés à produire des biens et service localement (à l'exception des projets du secteur de l'extraction et des projets d'infrastructure).

⁵ On demandera aux bénéficiaires des contributions du PCI de soumettre un rapport présentant les résultats de leur projet au cours des trois années qui suivront la réception de leur financement et seulement pour la dernière phase exécutée dans le cadre du programme. On remboursera aux bénéficiaires jusqu'à 5 000 \$ du coût de production de leur rapport, à un taux de remboursement de 100 %.